

DELIBERATION N° 02-28 DU 31 OCTOBRE 2002

PORTANT APPROBATION DE LA DECISION N°2
AU BUDGET 2002
DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Seine Normandie:

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE

Le Conseil d'Administration approuve la décision N° 2 au Budget 2002.

Le Budget 2002 de l'Agence est arrêté aux sommes suivantes:

Les crédits de dépense sont arrêtés à la somme de 1.396.140.400 €

Les crédits de recette sont arrêtés à la somme de 1.396.140.400 €.

Le Secrétaire,
Directeur de l'Agence



Pierre-Alain ROCHE

Le Président
du Conseil d'Administration



Bertrand LANDRIEU